



LE MERCREDI 15 FÉVRIER 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à l'école Saint-Laurent située au 402, rue Bélanger, à Gatineau, le mercredi 15 février 2006, à 20 h 40, à laquelle sont présents :

Michel Tardif
Claude Auger
Gilles Gignac
Michel Dambremont
Louis-Georges Desaulniers
Jacques D'Août
Sylvie Hébert
Lucie A. Périard

Raymond Ménard
Joanne Mayer
Alexandre Iracà
Louise Vallières
Claude Benoît
Sylvain Léger
Jean-Marc Lavoie

Les commissaires suivants ont motivé leur absence :

Gilles A. Legault
Luc Maurice

Cécile Gauthier
Dominique Brière

Représentants du comité de parents:

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, chef de secrétariat

Le président déclare la séance ouverte.

Parole aux commissaires

- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie demande de transmettre, au nom du conseil des commissaires, une lettre de félicitations à monsieur Jules Marcoux, enseignant à l'école du Sacré-Cœur pour la participation de sa fille Valérie aux Jeux d'hiver de Turin 2006 (patinage artistique en couple).
- . Madame la commissaire Joanne Mayer invite les gens à assister à la compétition de robotique qui se tiendra les 16, 17 et 18 février 2006, à Montréal à laquelle participera un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.
- . Monsieur Marc Beaulieu, représentant du comité de parents, félicite les élèves et l'équipe-école pour leur participation à l'expo-sciences qui s'est tenue la semaine dernière.
- . Madame la commissaire Joanne Mayer mentionne qu'un groupe d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin participera à une compétition en ingénierie, à Montréal. Le projet consiste à construire un pont. La meilleure des chances aux participants.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 65 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



CALENDRIER SCOLAIRE 2005-2006 – DEMANDE DE RECONSIDÉRATION PAR UN GROUPE D'ENSEIGNANTS

RÉSOLUTION 66 (2005-2006)

Attendu la résolution 57 (2005-2006) ayant pour titre : «Calendrier scolaire 2005-2006 – modifications»;

Attendu la demande formulée par un groupe d'enseignants, le 1^{er} février 2006, auprès du conseil des commissaires, à l'effet de reconsidérer la décision prise le 11 janvier 2006, laquelle a eu pour effet de transformer des journées pédagogiques en journées de classe ;

Attendu les discussions par les membres du conseil des commissaires ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE les journées des 18 avril et 19 mai 2006 redeviennent des journées pédagogiques tel que prévu initialement au calendrier scolaire 2005-2006.

1^{ER} AMENDEMENT

Monsieur le commissaire Raymond Ménard propose l'amendement suivant :

QUE les deux journées pédagogiques soient des journées discrétionnaires.

Le président demande le vote suite à l'amendement proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard.

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ :

POUR : Louis-Georges Desaulniers, Raymond Ménard, Sylvie Hébert, Joanne Mayer, Lucie A. Périard et Sylvain Léger

CONTRE : Michel Tardif, Claude Benoît, Claude Auger, Gilles Gignac, Jean-Marc Lavoie, Michel Dambremont, Alexandre Iracà, Louise Vallières

ABSENTION : Jacques D'Août

Le président demande le vote sur la résolution proposée par madame la commissaire Joanne Mayer.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Michel Tardif, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Lucie A. Périard, Louis-Georges Desaulniers, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Michel Dambremont, Alexandre Iracà, Joanne Mayer

CONTRE : Claude Auger, Louise Vallières, Jacques D'Août, Claude Benoît

VÉRIFICATION DES FACTURES – MODALITÉS DE CONTRÔLE

RÉSOLUTION 67 (2005-2006)

Attendu la recommandation des vérificateurs externes de préciser et d'améliorer le processus relatif à la vérification des factures ;

Attendu les discussions au comité des ressources matérielles et financières du 13 février 2006 ;

Attendu que la vérification faite par le comité des ressources matérielles et financières faciliterait le suivi avec le service des ressources financières ;



Attendu que le comité des ressources matérielles et financières a comme priorité le suivi des dépenses et des revenus pour maintenir l'équilibre budgétaire ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le conseil des commissaires accorde au comité des ressources matérielles et financières le mandat d'effectuer la vérification des factures sur une base d'échantillonnage ;

QUE les observations et commentaires dudit comité soient notés au document de suivi des réunions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance :

- . Monsieur le commissaire Jacques D'Août demande de vérifier la légalité de la demande de reconsidération d'une proposition.
- . Monsieur le commissaire Louis-Georges Desaulniers félicite monsieur le commissaire Iracà à titre de président d'assemblée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 68 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Dambremont ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit levée. La prochaine séance aura lieu le mercredi 8 mars 2006, à 20 h, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 50.

Alexandre Iracà,
Vice-président du conseil des commissaires

Line Allaire,
Secrétaire générale

cc060215